



Roger Séguéla,
1^{er} adjoint
Administration générale et finances

LES CHIFFRES CLÉS
du budget 2016
Le budget total Fonctionnement + Investissement est de 12 791 351€

LE BUDGET 2016

Le budget primitif est l'acte essentiel de la vie de la commune. Il permet au conseil municipal de prévoir et autoriser les dépenses comme les recettes qui seront exécutées durant l'année 2016. Contrairement à celui de l'État, qui peut être en déficit, le budget d'une commune doit impérativement répondre à la fameuse "règle d'or". Il doit donc obligatoirement être en équilibre et seules peuvent être engagées les dépenses qui y sont inscrites.

Analyse des éléments du budget primitif

LES RECETTES

"Avant de dépenser l'argent, il faut le gagner" (GBPF*)

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 7 163 627€

- Les impôts et taxes en représentent 58 %
- Il faut noter en 2016 une baisse de 3 % de la Taxe Foncière et de 1 % des Taxes d'Habitation et Foncière sur le Non Bâti.
- Les dotations et participations sont de 16 %, soit un total de 74 % pour les recettes fiscales.
- À noter que, au titre de la péréquation et en tant que "commune pauvre", Bouillargues bénéficie de près de 245 000€ en provenance de villes dites "riches".
- Les excédents antérieurs reportés sont de 1 469 272€ et la vente de produits et services (centre aéré, cantine, etc.) atteint 282 000€.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 5 627 724€

La CAF brute (Capacité d'Autofinancement) atteint 2 200 000€.

S'y ajoutent un emprunt de 900 000€, des subventions pour 228 568€ (Grand Rue) et des dotations pour 2 256 656€, dont le Fctva, les taxes d'aménagement et le report des résultats antérieurs.

LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 963 627€

Ce montant permet de dégager un "bénéfice" de 2 200 000€, qui, viré au budget investissement, finance les dépenses réelles d'équipement.

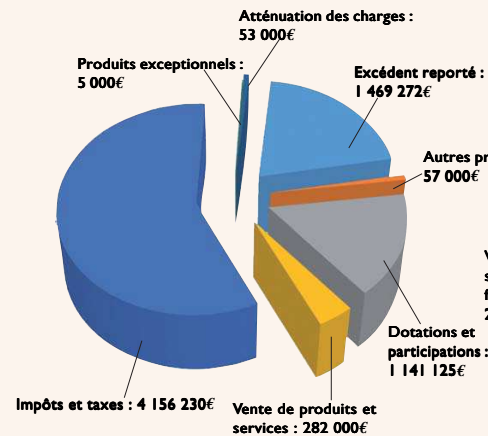
- Les frais généraux (achat de petit matériel, entretien et réparation, fluides, énergie, assurances, etc.) représentent 30 % des dépenses réelles.
- Les frais de personnel, légèrement inférieurs à 2 400 000€, en représentent 48 %. Leur progression est due, essentiellement, au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et à l'augmentation du point d'indice octroyée par le gouvernement.
- Les charges de gestion courante, 601 155€, représentent 12 % des dépenses. On y retrouve les subventions et participations, les indemnités, etc.
- Enfin, d'un montant de 230 000€, et en baisse, les charges financières sont inférieures à 5 % et les amortissements s'élèvent à 42 000€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5 627 724€

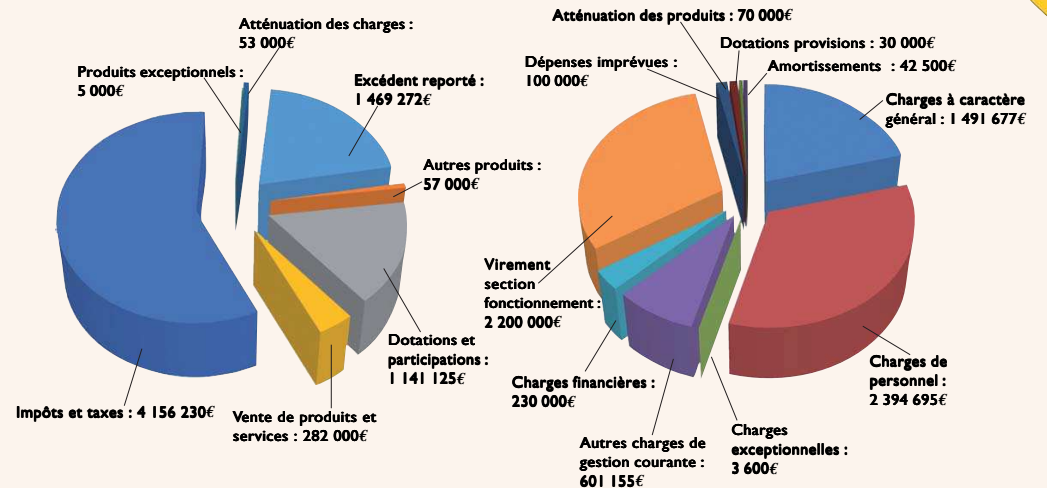
Une fois retirée la réserve de 200 000€ pour dépenses imprévues, le solde d'exécution des investissements antérieurs (1 188 279€) et le remboursement du capital des emprunts (455 309€), il reste un montant très élevé de 3 784 137€ destiné à réaliser les dépenses d'équipement.

À 593€ par habitant, les dépenses réelles d'équipement sont nettement supérieures à la moyenne départementale (211€ en 2015) et régionale (253€).

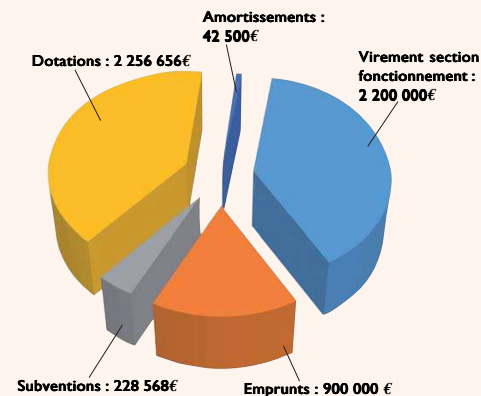
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 7 163 627€



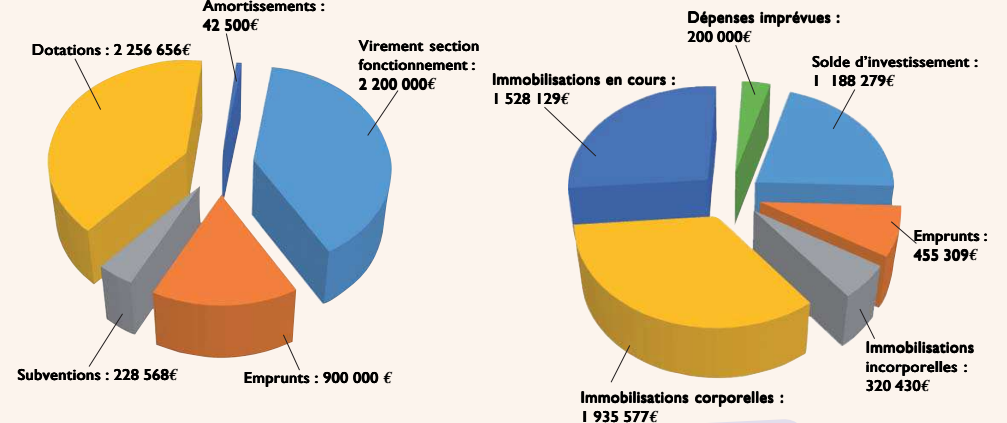
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 7 163 627€



LES RECETTES D'INVESTISSEMENTS 5 627 724€



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 5 627 724€



*Les bienfaits de notre Gestion en Bon Père de Famille

En conclusion la commune de Bouillargues baisse les impôts locaux, maîtrise parfaitement ses dépenses et, grâce à un excellent autofinancement, investit presque 3 fois plus que les autres communes du département.